

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 38

Artikel: Apples-L'Isle
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Apples-L'Isle.

Nos lecteurs n'attendent sans doute pas de nous quelque chose de nouveau sur la fête d'inauguration du chemin de fer Apples-L'Isle, dont tous nos confrères les ont entretenus. Ils savent déjà que cette fête a été charmante, réussie en tous points, et que le soleil, qui boudait depuis longtemps, a bien voulu se déranger pour venir la réjouir de sa vivifiante clarté.

Nous ne pouvons donc que joindre nos plus vives félicitations à celles qui ont été adressées, dans cette circonstance, à tous ceux qui ont coopéré, d'une manière ou de l'autre, à cette utile entreprise, à tous ceux qui l'ont dirigée avec autant d'activité que d'intelligence, et dont la devise pourrait être : « Peu de bruit, beaucoup de travail. »

En effet, six mois ne s'étaient pas encore écoulés, depuis le jour où le premier coup de pioche avait été donné sur le tracé, que déjà la locomotive lançait gaïment son panache de fumée, au pied du Jura, en parcourant, d'Apples à l'Isle, une des plus belles contrées du canton de Vaud.

C'est à Apples, village assis au milieu d'un territoire fécond, que la fête commence. La gare est pavisée et ses abords ornés de jolis massifs de fleurs naturelles. Une excellente fanfare salue l'arrivée du train officiel. L'accueil est empressé, plein de cœur et de gaieté. De fraternelles paroles sont échangées, tandis que de souriantes jeunes filles vêtues de blanc, et portant de longs paniers, distribuent à tous de mignons bouquets et des friandises. Le vin coule abondamment ; les verres font entendre un joyeux cliquetis, et tous les visages respirent le contentement.

La fête a commencé et va se continuer avec une animation croissante durant le trajet, où les collations se succéderont à de courts intervalles. Ce ne sera partout que vins de choix, bricquets, petits fours et autres fantaisies.

Il y a là, à la queue du train, deux wagons de marchandises ornés de draperies en festons et transformés en breaks. La fanfare s'installe sur l'un de ces séduisants véhicules et la presse prend l'autre d'assaut.

Ils ont eu là une riche idée, ces journalistes — ce qui est assez rare chez eux — car rien de plus agréable que de voyager ainsi, en voiture découverte, par un beau jour et en face de frais paysages qui enchantent et reposent les yeux.

Un peu avant d'arriver à Pampigny, un de ces messieurs, nous faisant remarquer au loin un grand troupeau de moutons, s'écrie : « Il paraît qu'il y a une élection là-bas ; voilà le chien qui rassemble ses moutons. »

Faut-il être journaliste pour dire de telles méchancetés !

La vue dont on jouit de Pampigny est vraiment remarquable : le Mont-Blanc, dans toute sa majesté ; les lacs d'Yverdon et de Neuchâtel ; le plateau vaudois, où brillent de nombreux clochers ; la longue chaîne des Alpes ;

le Jorat et les collines où s'étagent Lausanne et ses villas ; tel est le tableau !

A la gare ornée avec infiniment de goût, nouvel échange de simples et bonnes paroles : tout va pour le mieux dans ce monde enchanté.

Un Malessert, gris, sec, pétille dans les verres : diable de liquide, va !... Malgré tout ce qu'il a de flatteur, votre serviteur prend la ferme résolution de n'y pas toucher, car la journée — on peut le prévoir — sera joliment chargée.

Mais, ô tentateur ! Un conseiller est là, tout joyeux, qui médit amicalement : *Allein, monsu lo Conteur, lâissi-vo allâ ; l'a' natant galaisa couleur !*

Et il fut fait ainsi.

Il était réellement parfait ; aussi le conseiller, vidant son verre et faisant claquer sa langue, reprit : *N'arraîz-le pas ètâ damadze de n'èin pas écrasa ion !*

Et dire qu'il a fallu recommencer à Montricher, où il était impossible de ne pas accepter, comme aux deux premières étapes, les fleurs, les bricquets, les petits fours, les bonnes grâces des demoiselles et le verre de l'amitié.

A l'Isle, la fête bat son plein. Toute la population est en liesse. Au sommet de l'église, entourée d'un groupe de beaux noyers, flotte le drapeau fédéral. Le parc du château, avec ses somptueux ombrages et ses hautes grilles en fer forgé, a fort grand air et attire tous les regards. Vis-à-vis de cette superbe propriété communale, la Venoge s'épale pour former une vaste pièce d'eau qu'animent un puissant jet d'eau et une coquette péniche à voiles.

Au-delà de la gare, un grand arc de triomphe, sur l'entablement duquel quatre terrassiers, armés de pelles, près de leurs wagons, ont l'air de bûcher dur, tout en contemplant l'arrivée des invités. Idée originale, vrai tableau vivant, on ne peut mieux réussi.

Après le cortège en ville, — oui, monsieur, en ville ! — cortège embelli par la participation de nombreuses demoiselles et de gymnastes en costume, c'est en face et sous les grands marronniers du château que le banquet a eu lieu. Il est rare de trouver une salle de verdure aussi grandiose. Aussi, après ce banquet, servi d'une manière irréprochable, les discours, tous empreints de patriotisme et d'un entier dévouement à cette intéressante contrée, se sont-ils succédés sans interruption pendant deux heures au moins.

Puis le bal a commencé, autour duquel de joyeux groupes se sont formés, trinquant, chantant et s'en donnant à cœur joie. Non, rien n'a manqué, tout a été bien compris dans cette journée de réjouissances que nul n'oubliera.

C'est toujours avec une grande satisfaction que nous voyons s'établir de nouveaux chemins de fer dans les localités restées jusqu'ici trop en dehors du mouvement général. Pendant de longues années on vit nos lignes fer-

rées ne desservir que la capitale et nos principaux centres de population, tels que Morges, Vevey, Montreux, Yverdon, Nyon, etc., où elles ne tardèrent pas à apporter une vie nouvelle.

Mais de nombreux districts ne participaient aucunement à ces avantages. Ils n'avaient alors d'autres moyens de transport que le char de campagne et les lourdes diligences de la Confédération, faisant philosophiquement le trajet de Ste-Croix à Bullet, d'Echallens à Yverdon, d'Yverdon à Moudon, de Bière à l'Isle, etc.

Lausanne et les autres localités, qui avaient leur gare, semblaient dire, dans un généreux langage : « Quand nous avons diné, le reste du canton ne doit pas avoir faim. »

Cela est si vrai, qu'en 1873, lorsque la loi sur la participation de l'Etat, en matière de chemins de fer, fut soumise au peuple, elle fut rejetée, et cela tout particulièrement par ces bonnes villes qui étaient déjà servies.

Ces choses-là ne pourraient plus se renouveler, heureusement. Elles sont déjà bien loin de nous, et, dès lors, le vent de la solidarité, des intérêts communs, a soufflé sur notre pays, effaçant à jamais ces fâcheuses conséquences.

Puisse ce mouvement de prospérité publique grandir encore et répartir de plus en plus équitablement ses bienfaits sur toutes les parties de notre cher canton de Vaud ! L. M.

Un progrès en appelle un autre.

Il vous est certainement arrivé — trop rarement peut-être, à votre gré — de voir se réaliser dans votre intérieur, luxueux ou modeste, telle amélioration souhaitée depuis longtemps. Le désir d'augmenter son bien-être est très légitime, et l'on s'étonne que tant de gens encore, parmi les plus privilégiés, ne puissent lui pardonner de se manifester dans toutes les classes de la société. Mais passons.

Cette amélioration, c'est un parent, un ami, qui, à l'occasion de votre jour de naissance ou des fêtes de l'an, s'est fait un plaisir de vous la procurer ; ou bien, d'heureuses affaires, un héritage inattendu, ou seulement de sages économies, vous en ont permis la réalisation.

— Tiens, vous dites-vous, par exemple, puisque j'en ai le moyen, je m'en vais remplacer ma vieille lampe à huile par une lampe à pétrole, nouveau système, et, de ce pas, vous partez chez le marchand.

Tout fier de votre acquisition, vous revenez à la maison. Votre lampe à huile, fidèle compagne de vos soirées, s'en va rejoindre, dans quelque sombre armoire, d'autres débris du passé. A sa place, au milieu de la table, s'installe une élégante lampe à colonne, surmontée d'un abat-jour de soie jaune ou rose, agrémenté de dentelles. Chacun l'admire et vous complimente.

A la nuit, qui vous a semblé bien longue à venir, tremblant un peu d'émotion, vous mettez le feu à la mèche. Aussitôt, une clarté inaccoutumée se répand si vive dans la cham-